

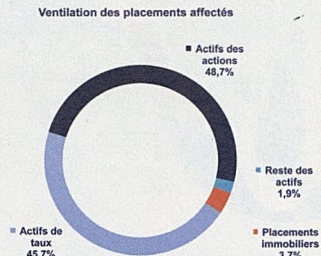
L'Acaps arrête la situation du secteur à fin décembre 2019

Assurances : Les primes émises reculent à 3,6 milliards de dirhams

K.T

L'encours des placements dans le secteur des assurances va crescendo. Aux dernières statistiques dévoilées par l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), un montant global de 164,74 milliards de dirhams a été affecté à fin décembre 2019. Un encours en hausse de 7,6 % par rapport aux placements effectués à la même période de l'année précédente. Malgré la progression observée, les placements immobiliers ont affiché une régression durant ce cap. On relève ainsi un encours de 6,06 milliards de dirhams contre 6,34 milliards de dirhams une année auparavant, soit un repli de 4,4 %. En parallèle à ce repli, l'ensemble des rubriques a vu ses placements en amélioration. Détails du portefeuille des assurances.

La part belle aux actifs des actions



Les actifs des actions qui représentent 48,7% de l'ensemble des placements se sont hissés de 9,9% pour atteindre à fin décembre les 80,29 milliards de dirhams contre 73,03 milliards une année plus tôt. On relève ainsi des placements de l'ordre de 37,44 milliards de dirhams en actions cotées (+10,9%), au moment où ceux des actions non cotées ont affiché une stagnation (+0,9%), se situant à 9,17 milliards de dirhams. La situation arrêtée par l'Acaps au mois de décembre démontre également une progression de 10,8% des placements des titres de participation. Ils sont passés de 2,99 milliards de dirhams à 3,31 milliards de dirhams à fin décembre 2019. L'encours des actions et parts des autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est apprécié, pour sa part, de 10,5% pour atteindre les 30,36 milliards de dirhams. Pour ce qui est des actifs de taux, leur encours a atteint à fin décembre 2019 les 75,21 milliards de dirhams marquant ainsi une progression de 5,3% par rapport à l'année précédente. Les placements des titres cotés dans ce sens se sont repliés de 13% au moment où ceux des titres non cotés se sont consolidés de 14,2%. L'Acaps relève par ailleurs dans son bilan une hausse de 37,8% du reste des actifs.

Des primes en recul

Contrairement au placement, les primes émises ont connu un essoufflement au mois de décembre 2019. Le bilan dressé par l'Acaps fait état d'une baisse de 5,3% par rapport à ce qui a été enregistré à la même période de l'année précédente. Ces primes ont régressé de près de 200 millions de dirhams pour revenir à 3,61 milliards de dirhams contre 3,81 milliards de dirhams une année auparavant. Une baisse qui a été observée sur l'ensemble des branches d'activité. Le repli des primes est confirmé aussi bien au niveau des assurances vie et capitalisation qu'au niveau vie. Cette dernière, et malgré la baisse observée, continue d'alimenter le secteur en détenant 50,5% des primes émises en décembre 2019. On relève ainsi des primes de l'ordre de 1,82 milliard de dirhams, en baisse de 4,6% par rapport à la même période de l'année passée. Les primes relatives aux accidents corporels se sont élevées à 316,9 millions de dirhams, en amélioration de 13,3% dont 235,3 millions de dirhams de primes maladies. Les primes «automobile» se sont également appréciées en décembre grimant ainsi de 5,7%. Elles ont atteint les 776,6 millions, constituées essentiellement des émissions de l'assurance responsabilité civile (654,3 millions de dirhams). Les primes assistances-crédit-caution ont atteint un pic de 80,7% pour se situer autour de 65,9 millions de dirhams contre 36,5 millions de dirhams une année auparavant. Avec un total de 48,5 millions de dirhams, les acceptations non-vie se sont redressées de 31,7% au mois de décembre 2019. Il en est de même pour les primes incendie dont le montant frôle la barre des 38 millions de dirhams, ce qui représente une hausse de 53,6% en glissement annuel. En revanche, les primes relatives aux risques techniques ont chuté de 53,5% basculant ainsi de 61,3 millions de dirhams à 28,5 millions de dirhams. Le repli a également été constaté en termes de primes émises en responsabilité civile générale. L'Acaps fait ressortir dans ces statistiques une baisse de 26,2%,

	Décembre 2018	Décembre 2019	Variation	Part
Assurances vie et capitalisation	1 900,6	1 787,6	-5,9%	49,5%
Épargne	1 541,4	1 286,5	-16,5%	35,6%
Décès	321,6	285,4	-11,2%	7,9%
Contrats à capital variable (UC)	34,4	213,8	520,7%	5,9%
Acceptations - vie	0,9	0,2	-72,3%	0,0%
Autres opérations vie	2,3	1,8	-30,0%	0,0%
Assurances non - vie	1 910,1	1 823,0	-4,6%	50,5%
Accidents corporels	279,7	316,9	13,3%	8,8%
dont maladie	200,7	235,3	17,3%	6,5%
AT & MP	48,7	44,1	-9,4%	1,2%
Automobile	734,7	776,6	5,7%	21,5%
dont RC automobile	624,2	654,3	4,8%	18,1%
RC Générale	31,7	23,3	-26,2%	0,6%
Incendie	24,6	37,7	53,6%	1,0%
Risques techniques	61,3	28,5	-53,5%	0,8%
Transport	36,4	34,2	-5,9%	0,9%
Assistance - crédit - caution	36,5	65,9	80,7%	1,8%
Acceptations non - vie	36,8	48,5	31,7%	1,3%
Autres opérations	619,7	447,2	-27,8%	12,4%
TOTAL	3 810,7	3 610,6	-5,3%	100,0%

soit des primes de l'ordre de 23,3 millions de dirhams contre 31,7 millions de dirhams une année plus tôt. De même, les émissions de l'assurance transport se sont repliées de près de 6% pour se situer autour de 34,2 millions de dirhams au dernier mois de l'année 2019. Pour ce qui est de la branche assurances vie et capitalisation, l'Acaps relève un total de 1,78 milliard de dirhams de primes, en recul de 5,9%. Les primes épargnes ont ainsi régressé de 16,5% pour atteindre les 1,28 milliard de dirhams sur ladite période. On observe également un fléchissement de 11,2% des primes décès (285,4 millions de dirhams) et de 72,3% d'acceptations-vie (200.000 dirhams). En parallèle, les primes relatives aux contrats à capital variable ont atteint un pic de 520,7% passant en une année de 34 millions de dirhams à 213,8 millions de dirhams.